



Paroisse Saint-Pierre de Montmartre

Dimanche 10 octobre 2021
Vingt-huitième dimanche du temps ordinaire
Année B
N°858

Installation

L'installation d'un nouveau curé est un acte important dans la vie d'une paroisse. C'est le moment où il reçoit officiellement, de l'évêque, la triple charge d'enseigner, de sanctifier et de gouverner.

Cette charge est directement liée au sacrement de l'ordre dont l'évêque est dépositaire. Le prêtre, n'agit au nom du Christ que dans un lien constitutif avec son évêque.

Vivre et exercer ces trois fonctions est difficile à comprendre, dans la mesure où le curé ne devient pas, comme par enchantement, un enseignant ou un gouvernant de génie. Pas davantage qu'il ne devient capable, soudainement, de conduire tout un chacun à la sainteté. Le sacrement de l'ordre n'est pas un événement magique qui infuserait, immédiatement, dans un homme, des capacités qu'il n'avait pas auparavant.

Il s'agit plutôt de prendre la mesure d'une mission confiée, qui s'enracine dans une relation au Christ et à l'Eglise. Jamais au Christ seul, jamais à l'Eglise seule. Mettre en œuvre les *tria munera*, les trois fonctions que le Christ confie à l'Eglise, c'est avant tout mettre, ou du moins, tenter de mettre en œuvre une vie pastorale irriguée par une vie spirituelle authentique dans un dialogue réel et confiant avec la communauté paroissiale.

C'est pourquoi, cette communauté est particulièrement investie d'une partie de cette mission. Ce n'est pas un hasard si cette *installation* se déroule au cours de l'eucharistie dominicale : c'est toute l'assemblée qui reçoit avec le curé la charge d'annoncer la bonne nouvelle. Dans le rituel de l'installation d'un nouveau curé, aucune des charges ne lui est remise sans un dialogue avec elle.

Le curé est loin, par lui-même, d'avoir toutes les qualités requises pour mener à bien sa mission. Mais l'Eglise n'a rien à voir avec une association dans laquelle les rôles se répartissent selon les compétences des uns et des autres. L'Eglise est un corps, celui du Christ, où chaque membre est appelé à prendre sa part de la mission, non selon des compétences X ou Y, mais selon les charismes que l'Esprit répartit en son sein pour le bien de tout le corps. Ce sont ces charismes qui font vivre la communauté.

Vivre cette installation aujourd'hui c'est pour chacun prendre la mesure de son appartenance à ce corps qu'est l'Eglise.

Peut-être que, particulièrement en ce temps où l'Eglise est appelée à réfléchir sur elle-même et à se remettre en cause, cette installation est-elle une opportunité de fixer nos yeux sur le Christ qui nous appelle inlassablement à le suivre, et de ne jamais nous départir de *l'Espérance qui ne déçoit pas*.

Père Alexandre DENIS, curé

Pas de messe le lundi -FERMETURE

Du mardi au vendredi : **messe à 9h00**

Samedi : messe anticipée à 18h00

Dimanche : messe à 10h30

Permanence et confessions par le curé :

à la sacristie de l'église le mardi de 17h à 18h
ou sur rendez-vous

Contact : secretariat@spmontmartre.com - Tel : 01 46 06 57 63

NOUVEAUX HORAIRES MATIN : MESSE A 9H00

Dimanche 10 octobre :	10h30	Messe célébrée par Monseigneur Philippe MARSSET Installation officielle du Père Alexandre DENIS
Lundi 11 octobre :	FERMETURE	
Mardi 12 octobre :	9h00	Messe
	15h30 - 18h00	Catéchisme / Ateliers de la Foi
Mercredi 13 octobre :	9h00	Messe
Jeudi 14 octobre :	9h00	Messe (Saint Calliste 1er, pape martyr)
Vendredi 15 octobre :	9h00	Messe (Sainte Thérèse d'Avila, docteur de l'Eglise)
Samedi 16 octobre :	10h00 - 11h00	Catéchisme
	12h15 - 13h15	Concert
	15h30	Baptêmes
	18h00	Messe anticipée / 29 ^{ème} dimanche du temps ordinaire
Dimanche 17 octobre :	10h30	Messe / 29 ^{ème} dimanche du temps ordinaire

MESURES SANITAIRES :

LE PORT DU MASQUE RESTE OBLIGATOIRE DANS L'EGLISE

Invitation

Le dimanche 10 octobre à 10h30,
Mgr Philippe MARSSET, vicaire général,
présidera la messe d'installation du Père Alexandre DENIS
à Saint-Pierre de Montmartre.

Soyons nombreux à venir rendre grâce pour le don que Dieu fait à notre paroisse
et à entourer notre nouveau pasteur de notre prière
afin que l'Esprit Saint lui accorde lumière et force !

Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de la messe

1ère lecture : Sg 7,7-11

Psaume : 89,12-17

2ème lecture : He 4,12-13

Evangelie : Mc 10,17-30

BAPTEMES :

Gabriel DEBAINS

Jean DROMSON

Ferdinand POUTREL

Victoire DUCHENE

INTENTIONS DE MESSE :

Dimanche 10 octobre 2021 : M. Raphaël SAUTERON, Mme Danielle SAUTERON

Mardi 12 octobre 2021 : M. Philippe GIRARDIN

Mercredi 13 octobre 2021 : M. Michel ANQUETIL

Jeudi 14 octobre 2021 : M. Jack GUIRAUD

Vendredi 15 octobre 2021 : M. Jean-Louis BUREAU

Samedi 16 octobre 2021 : Mme Maria-Isabel PEREIRA

**Message de Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris,
aux fidèles du diocèse de Paris
à propos de la remise du rapport de la CIASE**

Mardi 5 octobre 2021

Chers frères et sœurs, chers amis,

Comme vous le savez nous attendions le rapport de la CIASE qui a été rendu public aujourd'hui. Nous l'avions demandé pour faire la vérité car nous la devons absolument aux personnes victimes et à tous les fidèles.

Je méditais cela ce matin avec le psaume de la messe Ps 129 : « Des profondeurs je crie vers toi Seigneur ».

Cette vérité nous l'avons découverte avec vous tous. Elle est bien au-delà de ce que nous croyions savoir, elle est effrayante.

Depuis plusieurs années, nous avons pris des mesures pour prendre au sérieux cette épouvantable tragédie mais nous voyons que nous avons encore bien du chemin à faire pour accueillir la souffrance des victimes, les accompagner dans leur reconstruction, et rendre plus sûre la maison commune. L'analyse des causes exposées par le rapport de M. Sauvé nous oblige à regarder de près les facteurs qui ont permis de tels abus. Nous aurons besoin de vous tous pour nous éclairer et nous aider dans les réformes nécessaires. Nous avons demandé à la CIASE de nous donner des recommandations. Nous allons les étudier attentivement avec tous les évêques de France afin de décider ce qui convient de mettre en œuvre.

Croyez bien que je partage votre profonde tristesse devant ces terribles révélations. Je vous invite à prier pour les personnes victimes dont la vie est brisée. Je vous demande aussi de prier pour tous les prêtres, diacres et laïcs afin qu'ils continuent à œuvrer avec dévouement. Nous sommes tous profondément attristés par ces révélations.

Chers frères et sœurs, chers amis, je vous assure de ma profonde communion dans le Christ.

+Michel Aupetit
Archevêque de Paris

Protection des plus fragiles

« Il est essentiel que, comme l'Eglise, nous puissions reconnaître et condamner avec douleur et honte les atrocités commises par des personnes consacrées, par des membres du clergé, mais aussi par tous ceux qui ont la mission de veiller sur les plus vulnérables et de les protéger »

Pape François, *Lettre au peuple de Dieu* — 20 août 2018

Le diocèse de Paris travaille depuis plusieurs années à la **prévention et à la prise en charge** des cas de pédophilie et d'agressions sexuelles, en prenant toute la mesure de la **gravité des actes** qui auraient pu être commis. **Le dispositif d'accueil, d'écoute et de suivi** mis en place a pour objectif de traiter chaque cas de la façon la plus adaptée. Nous souhaitons que toutes les personnes qui s'adresseraient au diocèse trouvent un véritable soutien, afin que leur souffrance puisse s'exprimer et être entendue.

Il encourage également ces personnes à s'adresser à la justice, soit en contactant directement la Brigade de Protection des Mineurs (Police Judiciaire de Paris) au 01 49 96 32 50 ou en déposant un signalement ou une plainte directement auprès du Procureur de la République de Paris.

Vous souhaitez, en toute confidentialité :

♦ **Signaler un abus** au sein du diocèse de Paris :

Courriel : signalement@diocese-paris.net

Voir le dispositif d'accueil et d'écoute du diocèse

♦ Pour toute autre réaction :

Courriel : communication@diocese-paris.net



Musiques à Saint-Pierre de Montmartre

Michel Boédec, direction artistique

21/22

Samedi 9 octobre à 12h15

Olivier Struillou

Cathédrale de Quimper

Langlais, Litaize, Franck, Saint-Saëns



"Gaston Litaize et Jean Langlais en 1968"
(Photographie de Claude Langlais,
fils de Jean Langlais, aimablement
prêtée par Mme Marie-Louise Langlais)

Les organistes de Bretagne rendent hommage aux compositeurs et organistes virtuoses Jean Langlais (1907-1991) et Gaston Litaize (1909-1991) à l'occasion du trentième anniversaire de leur disparition.

Né dans le Pays Bigouden (Bretagne) en 1968, Olivier Struillou commence l'orgue à Quimper auprès de Pierre Bordron. Élève de François-Henri Houbart à l'Académie de la Lucerne d'Outremer, il obtient ses récompenses dans la classe d'orgue de Pascale Mélis au Conservatoire National de Région de Nantes. Lauréat du concours national « Marcel Dupré » de Chartres, finaliste aux concours national Inter-conservatoires et au concours international de Nimègue, il est nommé, après 12 années de suppléance, titulaire des grandes-orgues de la cathédrale de Quimper en 2000.

Titulaire du diplôme d'état, il enseigne son instrument dans les conservatoires de Fouesnant-les Glénan et Quimperlé-Communauté.

Octobre 2021

Samedi 16 octobre à 12h15

Anne Le Coutour, mezzo-soprano
et Michel Boédec

Saint-Pierre de Montmartre

*Chants traditionnels,
cantiques bretons et improvisations*



Samedi 23 octobre à 12h15

François-Xavier Kernin

Cathédrale de Saint-Brieuc

Langlais, Saint-Saëns, Ropartz, Lebrun

